

RENSEIGNEMENTS



NOM / PRÉNOM :

.....

NOM DE L'ENSEIGNANT :

.....

N° CAF OU MSA :

.....

NOM DE LA MÈRE / TUTRICE :

.....

N° TEL :

.....

NOM DU PÈRE/TUTEUR :

.....

N° TEL :

.....

JE SERAI PRÉSENT(E) AU LUDI-PROJETS LE :

MERCREDI

CP - CE1 - CE2 : 10H30 - 12H

CM1 - CM2 : 9H - 10H30

Signature de l'enfant:

EN SIGNANT, JE M'ENGAGE À RESPECTER LE RÈGLEMENT

Signature des responsables légaux:

EN SIGNANT, JE M'ENGAGE À PREVENIR LES RÉFÉRENTS EN CAS D'ABSENCES DE L'ENFANT

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

Ludi-projets - Primaire



Référente Ludi-projets : Noémie Poupot
Contact : 06 73 08 25 07 ou 05 59 33 11 66
noemie.poupot@csap.fr

POUR QUI ?

QUAND ?

Les enfants de l'école élémentaire



LES MERCREDIS MATINS

CP - CE1 - CE2
10h30 - 12h

CM1 - CM2
9h - 10h30

OÙ ?

Au centre Alexis Peyret
2 rue Aristide Finco
64121 Serres-Castet

COMBIEN ?

5€ d'adhésion à l'année



LE FONCTIONNEMENT

- 8 à 12 jeunes maximum
- Les mercredis matins en période scolaire



LE LUDI-PROJETS
CP - CE1 - CE2
DE 10H30 À 12H

LE LUDI-PROJETS
CMI - CM2
DE 9H À 10H30



1h30 de séance qui se composent :

- de jeux ludiques
- d'ateliers de découvertes
- de temps d'échange



LES OBJECTIFS

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, le Centre Social développe les Ludi-projets

1. Développer la confiance en soi et autrui
2. Travailler sur la prise de parole, la confiance et ou l'estime de soi
3. Montrer au jeune qu'il est capable de bien faire aux travers de différents ateliers
4. Retravailler les compétences sous forme d'ateliers ou de mini-projets par la pédagogie détournée.

LES MODALITÉS

- Votre enfant est pris en charge par l'animateur responsable des activités Ludi-projets de 9h à 10h30 (Cycle 3) et de 10h30 à 12h (Cycle 2)
- L'activité se déroule au centre social
- L'enfant est sous la responsabilité des animateurs lors du Ludi-projets
- L'animateur s'engage à prévenir les parents en cas d'absence de leur enfant
- Les parents s'engagent à prévenir le centre social en cas d'absence de leur jeune

